CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E209627** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2014

Raison sociale : DEM GIBBES CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/01/2014

Capital : 2 000

134 TRAVERSE N-D DU BON SECOURS
13014 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE

Siret : 800 049 090 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9033492

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2300880

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2300880

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 50 62 70 14 **Fax :**

Portable : 06 50 62 70 14

Responsabilité légale :
MENGUVERDI DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : demgibbes13@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 650 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	28/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.